



AMBASSADE DE SUISSE
EN GRÈCE

ATHÈNES 140, le 24 février 1975

2, rue Iassiou
Tél. 730.364

Réf.: 522.20.- PA/I

ad : s.C.41.Gr.121.0

s.C.41.121.0

Service économique et financier
du Département politique fédéral,
B e r n e

Parité de la drachme

*Pourriez-vous donner
connaissance à
BNS ZH
BNS BE
A1 - de l'urgence*

an	ZH	1/8			
Date	22.2	BAN			5.3
Visa	ZH	1			80
EPD		280275			-9
Ref.	s.C.41.Gr.121.0.				

Monsieur l'Ambassadeur,

La drachme est - comme vous le savez - rattachée au dollar; les fluctuations de celui-ci ont un effet immédiat sur la monnaie grecque; s'en suivent des perturbations dans le commerce extérieur de la Grèce et son service de paiements avec l'étranger.

Ces derniers jours des porte-paroles autorisés (ministres d'Etat, gouverneurs de banques d'Etat) ont déclaré publiquement que la rupture avec le dollar s'imposait dans l'intérêt général de l'économie nationale.

La mesure à laquelle l'on pense recourir serait - selon informations non-confirmées - moins une réévaluation ou dévaluation de la devise grecque que la reprise de sa liberté face à l'américaine; la drachme deviendrait flottante dans un rapport déterminé avec une "corbeille" de devises (on parle ici de "bouquet de devises") à choisir.

Les devises qui formeront la "corbeille" seront choisies en fonction de l'importance des partenaires commerciaux de la Grèce mais aussi compte tenu des pays exportateurs de produits concurrentiels.

C'est ainsi que l'on s'acheminerait vers une sélection comprenant les monnaies suivantes : DM, \$ US, Fr français, schilling autrichien, florin hollandais, livre sterling, lire italienne, couronnes scandinaves. La livre turque et la livre israélienne ne seraient pas retenues en raison de leur instabilité, pas plus que le franc suisse par suite de sa hausse "fictive" démesurée. On ajoute que ni le choix, ni la pondération ne seront définitives.

./.



Les promoteurs de ces mesures estiment qu'elles auront pour effet de stabiliser la relation extérieure de la drachme et, par là, permettront d'établir un programme macro-économique, notamment dans le secteur du commerce extérieur.

Je vous communiquerai sans retard les dispositions y relatives dès qu'elles auront été promulguées.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse :



(Bossi)

Annexe:
I copie de la
présente lettre